

Note de cadrage

Observatoire de la finance durable

24/06/2020



*With the contribution of the European Union LIFE program
The European Commission is not responsible for any use that
may be made of the information it contains.”*

Sommaire

1. Origine et contexte du projet	3
1.1. Enjeux.....	3
1.2. Genèse du projet.....	3
2. Gouvernance	5
2.1. Présentation générale des instances de gouvernance	5
2.2. Comité de pilotage de l’Observatoire	5
2.2.1 Membres permanents :	5
2.2.2 Rôle du Comité.....	5
2.2.3 Fonctionnement du Comité	6
2.3 Steering committee de Finance ClimAct.....	6
2.5 Comité scientifique et d’expertise	8
2.5.1 Membres permanents proposés à date :	8
2.5.2 Rôle du Comité.....	8
2.5.3 Fonctionnement du Comité	9
2.5.4 Gouvernance du Comité scientifique et d’expertise	9
3 Objectifs de l’Observatoire	9
3.1 Contexte des objectifs de l’Observatoire.....	9
3.2 Détail des objectifs.....	9
3.2.1 Objectifs de la version v0 en 2020	9
3.2.2 Objectifs du projet à cinq ans	11
3.2.3 Objectif de partage et de promotion internationale du projet	11
3.2.4 Objectif de communication et d’accessibilité.....	11
3.3 Cibles.....	12
3.4 Réalisations	12
4. Planning	13
4.1 Macro planning du projet 2020-2023	13
4.3 Micro planning Lancement v0 en Octobre 2020	14

1. Origine et contexte du projet

1.1.Enjeux

Comment construire une économie bas-carbone et résiliente vis-à-vis du changement climatique ? Situé au cœur de cette problématique, le secteur financier s'engage pour aligner ses activités sur une trajectoire de réchauffement planétaire inférieur à 2°C, soit zéro émissions nettes en 2050, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

Comment suivre la transformation de ce secteur très hétérogène, en France et dans le monde ? Comment agréger les informations des banques, des assureurs, des gérants d'actifs, ou même des particuliers ? Comment présenter leurs engagements volontaires pour permettre leur suivi ?

L'Observatoire de la finance durable tente de répondre à ces questions pour la place de Paris par la mise en place d'une plateforme web de présentation et de suivi des engagements individuels publics des établissements financiers, basé sur des déclarations volontaires de chaque acteur, de données agrégées et d'indicateurs sectoriels permettant de rendre compte des réalisations et des actions des acteurs de la Place financière de Paris en matière de finance verte et durable.

A terme, l'Observatoire a l'ambition de produire des éléments permettant d'apprécier l'impact des initiatives du secteur financier sur l'économie réelle. Son objectif est de contribuer à la compréhension, au suivi et à l'évaluation de la transformation progressive du secteur financier par les observateurs et les parties prenantes. La place de Paris entend faire de ce projet un exemple de transparence, et le projet Finance ClimAct a pour ambition de déclencher des initiatives similaires dans d'autres centres financiers européens et internationaux.

1.2.Genèse du projet

A l'occasion de la réunion de Place qui s'est tenue le 2 juillet 2019 à la demande et en présence du Ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, les principales organisations et fédérations professionnelles représentatives de la Place financière de Paris ont annoncé, dans une déclaration commune, de nouveaux engagements en faveur de la lutte contre le changement climatique et pour contribuer à l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 :

- Ils inciteront leurs membres à adopter une stratégie charbon, avec un calendrier global de désengagement, et à en rendre compte dans leur reporting extra-financier au titre de l'exercice 2020.
- Ils poursuivront des travaux méthodologiques en collaboration avec les autorités de supervision sur l'évaluation de l'exposition des portefeuilles aux risques climatiques et sur l'alignement des portefeuilles d'investissement avec un scénario 2°C. La place de Paris veillera à favoriser la diffusion et la standardisation open source de ces méthodologies.
- Ils favoriseront le suivi des engagements ainsi que des réalisations et des actions des acteurs de la Place financière de Paris, en matière de finance verte et durable, grâce à la création d'un Observatoire.

Doté d'un Comité scientifique et d'expertise, l'Observatoire sera piloté conjointement par les principales fédérations professionnelles (AFG, FBF, FFA, France Invest) et par Finance for Tomorrow.

En parallèle, un consortium d'acteurs, mené par l'ADEME et décrit en 2.3, a répondu et gagné un appel à projet de la Commission européenne dans le cadre de son programme LIFE, instrument financier entièrement dédié au soutien des projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Ce projet a pris le nom de « Finance ClimAct ».

Dans l'objectif de décarboner les flux financiers et de réduire l'exposition des institutions financières aux risques climat, le projet Finance ClimAct vise à développer des méthodes et outils nouveaux, et à les intégrer aux processus de décisions et de pilotage des différentes parties prenantes du secteur financier. Cette stratégie s'inscrit directement dans l'Accord de Paris, qui vise à « *rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire vers de faibles émissions de GES et un développement résilient au changement climatique* ». Huit acteurs clés de la finance durable en France se sont réunis sous la coordination de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), sur un programme inédit d'ingénierie financière d'un budget de 18 millions d'euros, et doté de 10 millions d'euros de financement par la Commission Européenne.

Au sein de Finance ClimAct, une partie du projet porte sur la mise en place d'un « Observatoire de suivi des engagements » des acteurs financiers en matière de finance durable, dans lequel Finance for Tomorrow était à la fois le principal bénéficiaire et le partenaire lead au sein du consortium.

Afin de doter l'Observatoire de la finance durable annoncé dans le cadre de la déclaration du 2 juillet 2019 de moyens financiers, compte-tenu de l'alignement des objectifs de cet Observatoire avec les objectifs généraux de Finance ClimAct, la décision fut prise en septembre 2019, au moment de la soumission finale de la proposition auprès du programme LIFE, d'amender le projet d'Observatoire de suivi des engagements initialement proposé dans Finance ClimAct pour co-financer, aux côtés des fédérations professionnelles, l'Observatoire de la finance durable.

2. Gouvernance

2.1. Présentation générale des instances de gouvernance

Compte tenu de son origine mixte expliquée en 1.2, plusieurs instances interviennent dans la gouvernance de l'Observatoire :

1. Le Comité de pilotage de l'Observatoire, composé des principales fédérations professionnelles des acteurs financiers de la place de Paris, est responsable de la conduite et de la réalisation du projet.
2. Le Steering committee du projet Finance ClimAct, présidé par l'ADEME, assure le respect du positionnement stratégique du projet, le respect des délais et le reporting financier du projet Finance ClimAct au niveau de la Commission Européenne.
3. Le Comité scientifique et d'expertise sera mis en place dès la première année et avant le lancement de la V0 du site web prévue au Q4 2020.

Le rôle et la composition de chacune de ces instances sont présentés ci-après.

2.2 Comité de pilotage de l'Observatoire

2.2.1 Membres permanents :

Le Comité de pilotage de l'Observatoire est constitué de :

- Finance for tomorrow,
- Paris EUROPLACE,
- La Fédération Bancaire Française (FBF),
- La Fédération Française de l'Assurance (FFA),
- L'Association Française de la Gestion financière (AFG),
- France Invest

Avec un rôle d'observateur :

- L'Association française des sociétés financières (ASF)
- L'ADEME
- PWC, qui intervient en pro-bono

2.2.2 Rôle du Comité

Le Comité de pilotage de l'Observatoire

- Est responsable de la conduite du projet telle que définie dans cette note de cadrage ;
- Décide de l'architecture et du contenu de la plateforme web qui assure la diffusion et la transparence des travaux et réalisations de l'Observatoire ;
- Définit les indicateurs à reporter pour témoigner des actions et réalisations des acteurs financiers en matière de finance durable ;

- Communique ses travaux au Comité scientifique et d'expertise afin de recueillir les recommandations de ce dernier ;
- Examine les recommandations du Comité scientifique et d'expertise pour décider des changements qu'il juge pertinents et réalisables dans les années à venir et les prendre en compte dans l'Observatoire le cas échéant ;
- Assure une coordination régulière avec l'AMF et l'ACPR sur les travaux de leurs Commissions Finance durable et Climat ;
- Valide les prestataires techniques retenus pour la communication sur l'Observatoire et la mise en place du site internet ;
- Peut proposer des modifications aux orientations ou aux objectifs du projet décrits dans la note de cadrage ;
- Propose conjointement avec le Steering Committee de Finance ClimAct, les membres pour le Comité scientifique et d'expertise, tout en tenant compte de l'avis du président du comité.

Ces deux derniers éléments seront soumis à la validation du Steering committee de Finance ClimAct.

Le Comité de pilotage fait un reporting régulier au bureau de Finance for Tomorrow de l'avancée des travaux de l'Observatoire.

Les fédérations professionnelles membres du Comité de pilotage :

- Travaillent avec leurs membres respectifs pour définir et valider les indicateurs à reporter dans le cadre de l'Observatoire ;
- Assurent la collecte annuelle des informations agrégées nécessaires pour alimenter l'Observatoire.

2.2.3 Fonctionnement du Comité

Le Comité de pilotage de l'Observatoire se réunit au moins mensuellement, ou davantage si l'activité le nécessite.

2.3 Steering committee de Finance ClimAct

2.3.1 Membres du Steering committee

Le Steering committee de Finance ClimAct présidé par l'ADEME, se compose de l'ensemble des membres du consortium Finance ClimAct :

- ADEME
- Commissariat général au développement durable (CGDD)
- Autorité des marchés financiers (AMF)
- Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)
- Institute for Climate Economics (I4CE)
- 2° Investing initiative
- Finance for Tomorrow
- Greenflex

2.3.2 Rôle du Steering committee de Finance ClimAct dans le projet de l'Observatoire

Dans le cadre de Finance ClimAct, Finance for Tomorrow est lié contractuellement avec l'ADEME (Coordinateur du projet) par un partnership agreement auquel est annexé le Grant Agreement signé avec la Commission Européenne. Le Steering committee du projet Finance ClimAct, présidé par l'ADEME, assure le respect du positionnement stratégique, des délais et le reporting financier du projet Finance ClimAct au niveau de la Commission européenne.

Finance for Tomorrow rapporte sur les avancements de l'Observatoire auprès du Steering committee de Finance ClimAct et fait le lien entre le Comité de pilotage de l'Observatoire et le Steering committee de Finance ClimAct. Dans le cadre du programme LIFE, la subvention des travaux est conditionnée au respect par Finance For Tomorrow des livrables et des moyens mis en œuvre. Ceux-ci seront contrôlés à un premier niveau par le consortium et le coordinateur et à un second niveau par l'EASME et son équipe de consultant externes chargés du suivi.

Certaines actions du projet Finance ClimAct permettront de formuler des propositions méthodologiques sur l'engagement et la fixation d'objectifs climat. Il s'agit des travaux 'C1.2. Assessment of effectiveness in delivering environmental outcomes', 'C5.1. Pilot-test science-based target setting by bankset' et 'C5.2. Pilot-test science-based target setting by institutional investors' ainsi que l'action « C4.1. Climate-related Management and Disclosure Observatory » qui a pour objectif de créer un outil capable de centraliser les reportings climat et de référencer les meilleures pratiques dans ce domaine, afin d'améliorer la qualité et la comparabilité des rapports.

Sur la base de ces travaux, le projet Finance ClimAct formulera des recommandations en ce sens dans le cadre de l'action C5.3 qui seront communiquées au Comité de pilotage de l'Observatoire et au Comité Scientifique et d'expertise.

Les propositions du Comité de pilotage de l'Observatoire concernant les éléments suivants seront soumis à la validation du Steering Committee de Finance ClimAct:

- Cadrage initial du projet de l'Observatoire (par la présente note) notamment pour valider son alignement avec le Grant Agreement signé avec la Commission européenne ;
- Composition du Comité scientifique et d'expertise sur la base de propositions conjointes formulées par le comité de pilotage de l'observatoire et par le Steering Committee de Finance ClimAct, tout en tenant compte de l'avis du président du comité ;
- Modification des orientations ou des objectifs du projet décrits dans la note de cadrage. La participation de l'ADEME et F4T au Comité de pilotage permettra d'instruire la matérialité des changements proposés.

Le cas échéant, le Steering committee de Finance ClimAct pourra aussi proposer au Comité de pilotage de l'Observatoire des éventuelles évolutions de l'Observatoire. Il examinera les propositions d'évolution émanant du Comité de pilotage de l'Observatoire qui nécessiteraient d'amender le Grant Agreement du projet Finance ClimAct dans les années à venir et fera le lien avec la Commission Européenne dans le cas où une notification ou un avenant au Grant Agreement serait nécessaire.

2.3.3 Mode de fonctionnement

Le Steering committee de Finance ClimAct se réunit trimestriellement.

2.5 Comité scientifique et d'expertise

2.5.1 Membres du comité

Le comité sera composé d'un président, d'un secrétaire, d'un collègue recherche, d'un collègue ONG/Think Tank, de deux experts ESG/Climat avec une connaissance métiers bancaires et / ou de gestion d'actif / investissement et de deux membres des pouvoirs publiques.

Les membres du Comité scientifique et d'expertise sont nommés par le steering committee de Finance ClimAct. Ils sont nommés « intuitu personæ », à l'exception des représentants de la DG Trésor et du MTEs : ils parlent donc en leur nom propre et pas au nom de leurs institutions, même s'ils apportent l'expertise et les connaissances de leurs organismes respectifs. Ils peuvent également assurer un rôle de rapporteur et de communication en interne de leurs organismes respectifs. Si un des membres du Comité scientifique et d'expertise était amené à laisser sa place, il sera remplacé sur proposition conjointe du Comité de Pilotage, du Steering Committee et du président du Comité Scientifique et après validation du Steering committee de Finance ClimAct, par une autre personne, également désignée « intuitu personae » : l'organisation de rattachement ne peut pas demander un remplacement automatique par une autre personne de l'organisation.

Le secrétaire du Comité scientifique et d'expertise assiste le Président et assure le bon fonctionnement du Comité.

La coordination des travaux entre le Comité de pilotage de l'Observatoire et le Comité scientifique et d'expertise est assurée par le chef de projet de Finance for Tomorrow en charge de l'Observatoire.

2.5.2 Rôle du Comité

Le Comité scientifique et d'expertise a un rôle consultatif. Il est sollicité par le Comité de pilotage de l'Observatoire et par le Steering Committee de Finance ClimAct.

Il formule des recommandations destinées à l'amélioration de la qualité et de la pertinence des données (informations qualitatives et KPI) de l'Observatoire. Il n'a pas vocation à évaluer les engagements et les politiques individuelles de chaque acteur financier. Il sera également en charge d'analyser et de prendre position sur les propositions méthodologiques formulées par le projet Finance ClimAct.

Les recommandations de ce Comité seront examinées par le Comité de pilotage de l'Observatoire qui décidera de leur intégration, en tenant compte notamment de la capacité des acteurs financiers à mettre en œuvre ces recommandations. Les changements acceptés par le Comité de pilotage de l'Observatoire seront directement effectués pour l'année en cours lorsque cela est possible ou, le cas échéant, pris en compte dans la prochaine phase de collecte des informations.

Les recommandations du Comité scientifique et d'évaluation seront publiées sur le site de l'Observatoire.

2.5.3 Fonctionnement du Comité

Ce Comité scientifique et d'expertise se réunit 2 fois par an.

Les travaux des membres du Comité scientifique et d'expertise ne sont pas rémunérés.

Les membres s'engagent autant que possible à préserver la confidentialité des débats.

2.5.4 Gouvernance du Comité scientifique et d'expertise

A définir une fois le Comité constitué.

3 Objectifs de l'Observatoire

3.1 Contexte des objectifs de l'Observatoire

Comme évoqué précédemment, l'Observatoire résulte d'une initiative collective des fédérations professionnelles de la Place financière de Paris annoncée dans la déclaration du 2 juillet 2019, répondant à une attente forte du Ministère de l'Economie et des Finances. L'Observatoire est en partie financé par les fédérations professionnelles membres du Comité de pilotage et en partie par la Commission européenne dans le cadre du projet Finance ClimAct.

L'Observatoire de la finance durable est un projet qui s'inscrit sur une durée initiale de 5 ans avec des premiers livrables attendus dès 2020. Les objectifs seront échelonnés tout au long de cette période pour être réalisables d'un point de vue opérationnel et répondre au mieux aux attentes des parties prenantes telles que définies dans la partie 3.3 (cibles de l'Observatoire).

3.2 Détail des objectifs

3.2.1 Objectifs de la version v0 en 2020

L'objectif de la première année est de lancer une première version « v0 » du site web de l'Observatoire. Cet observatoire sera composé a minima de deux parties.

La première partie fera un recensement et une présentation des engagements individuels des acteurs membres des fédérations professionnelles partenaires du projet : FBF, FFA, AFG, ASF et France Invest, sur une base volontaire, au titre de la déclaration de place du 2 juillet 2019. Ce premier recensement sera amené à évoluer au fur et à mesure de l'avancée des travaux méthodologiques et de la coordination avec le travail des superviseurs. La seconde partie présentera des données sectorielles relatives à la finance verte et durable relatives aux activités de chaque fédération professionnelle partenaires du projet : FBF, FFA, AFG, ASF et France Invest.

Pour cette v0 ces données agrégées concerneront 4 périmètres :

- Financement de la transition vers une économie bas-carbone
- Désinvestissement du charbon
- Gestion responsable
- Produits responsables

Périmètres des données agrégées dans l'Observatoire vo suivant les 4 grands périmètres définis avec PWC :				
	Financement de transition vers une économie bas-carbone	Désinvestissement du charbon	Process/Gestion responsable	Offre de produits responsables
	X	X	X	X
	X	X	X	X
	X		X	X
	X	X		X
	X		X	

Fig1. Présentation des données mises à disposition par les fédérations professionnelles

3.2.2 Objectifs du projet à cinq ans

L'ambition à terme de l'Observatoire de la finance durable est de mettre en place un suivi des engagements individuels et de leur réalisations.

Cela sera rendu possible par la communication de mesures de suivi des engagements, enrichi par des données relatives à l'impact de ceux-ci et, dans la mesure du possible, à l'additionnalité de ces engagements sur l'économie réelle.

La participation des acteurs dans l'observatoire se fait sur base volontaire. Les acteurs participants s'engagent à contribuer à celui-ci sur l'ensemble de leurs engagements individuels publics en respectant le cadre commun défini par l'observatoire.

Dans le cadre de leur participation à l'observatoire, Finance For Tomorrow contribuera à diffuser auprès des fédérations membres du comité de pilotage des méthodologies d'évaluation et de reporting des engagements climat afin de favoriser l'harmonisation des pratiques et la mesure agrégée des contributions. Ainsi, Finance For Tomorrow travaillera avec les fédérations à la clarification des engagements : calendrier, unité de mesure, hypothèses structurantes, périmètre concerné, en cohérence avec les recommandations formulées par les superviseurs.

Des travaux débuteront dès 2021 dans ce but. L'Observatoire consultera le Comité scientifique et d'expertise sur la pertinence de l'intégration des données issues de l'application de méthodologies dont l'utilisation débute dans le secteur financier : PACTA¹, PCAF², Nazca³, Invecat⁴, liste non exhaustive et amené à évoluer.

L'observatoire proposera des indicateurs permettant de mesurer de façon agrégée par type d'acteur l'alignement progressif et la contribution de la Place financière de Paris aux objectifs de l'accord de Paris.

Sa présentation et son contenu se référeront à l'ensemble des dispositions issues du Plan d'action pour la finance durable de la Commission européenne lorsque cela est possible (règlements Taxonomie et Disclosures par exemple).

3.2.3 Objectif de partage et de promotion internationale du projet

Le projet Finance ClimAct a pour ambition de déclencher des initiatives similaires dans d'autres centres financiers européens ou internationaux. A ce titre, Finance for Tomorrow partagera le retour d'expérience et les enseignements du projet de l'Observatoire avec d'autres centres financiers. Les méthodologies mises en place dans l'Observatoire seront en open-source. Cet objectif sera adressé plutôt dans la dernière phase du projet en 2023/2024.

3.2.4 Objectif de communication et d'accessibilité

Le dernier objectif est un objectif de communication auprès des professionnels du secteur mais aussi de la société civile (ONG notamment) et du grand public. Une partie pédagogique pourra être mise en place afin d'assurer une bonne compréhension des enjeux, des objectifs et des délais nécessaires à la

¹ <https://2degrees-investing.org/resource/pacta/>

² <https://carbonaccountingfinancials.com/>

³ <https://climateaction.unfccc.int/>

⁴ <https://cordis.europa.eu/project/id/785087/fr>

transition de la finance, et donner une vision claire au grand public et aux acteurs engagés, tel que le monde associatif et les acteurs politiques.

3.3 Cibles

Le site internet de l'Observatoire s'adresse aux pouvoirs publics, aux autorités de tutelles, aux professionnels de la finance ainsi qu'à la société civile et au grand public.

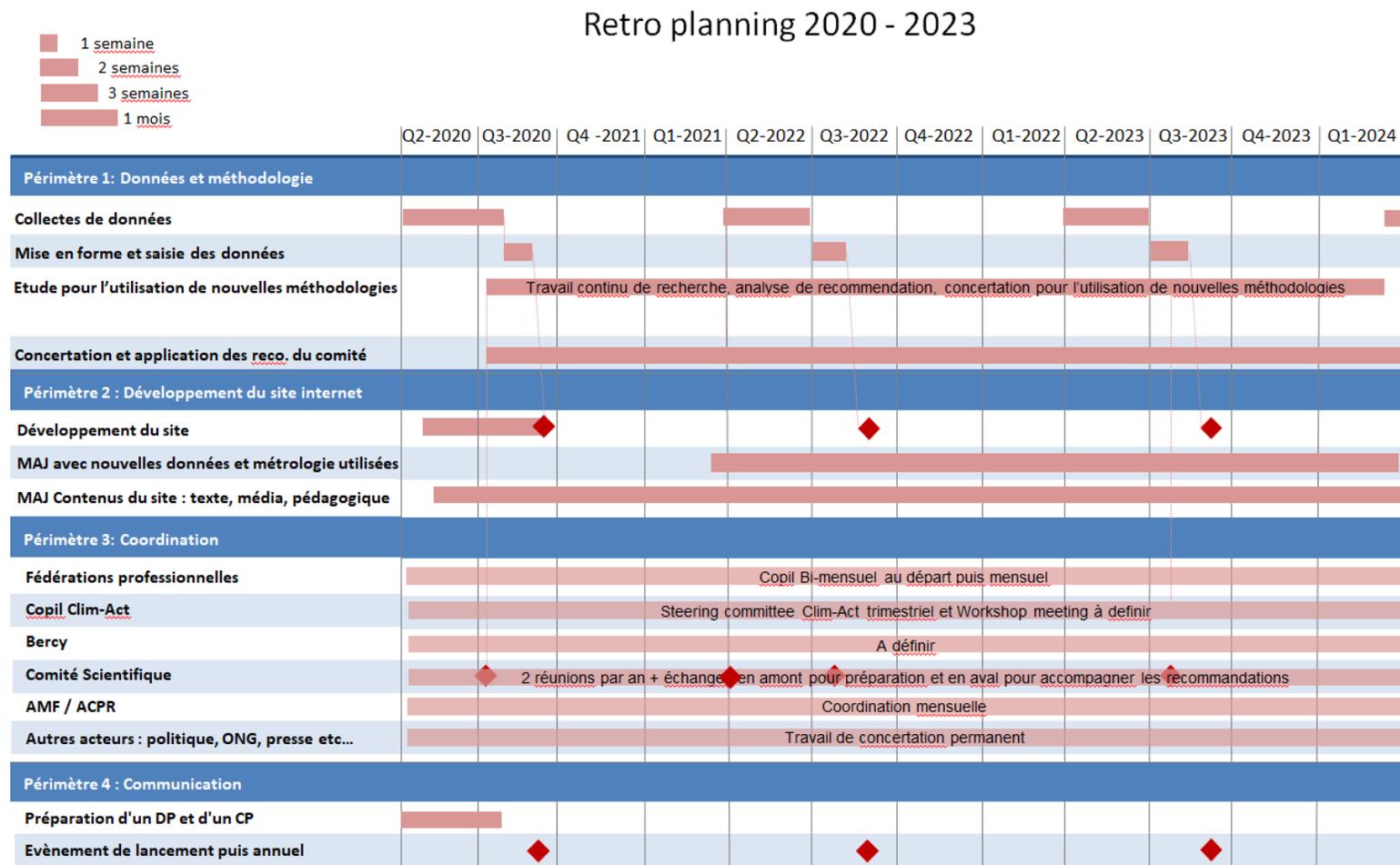
3.4 Réalisations

Les livrables attendus du projet sont :

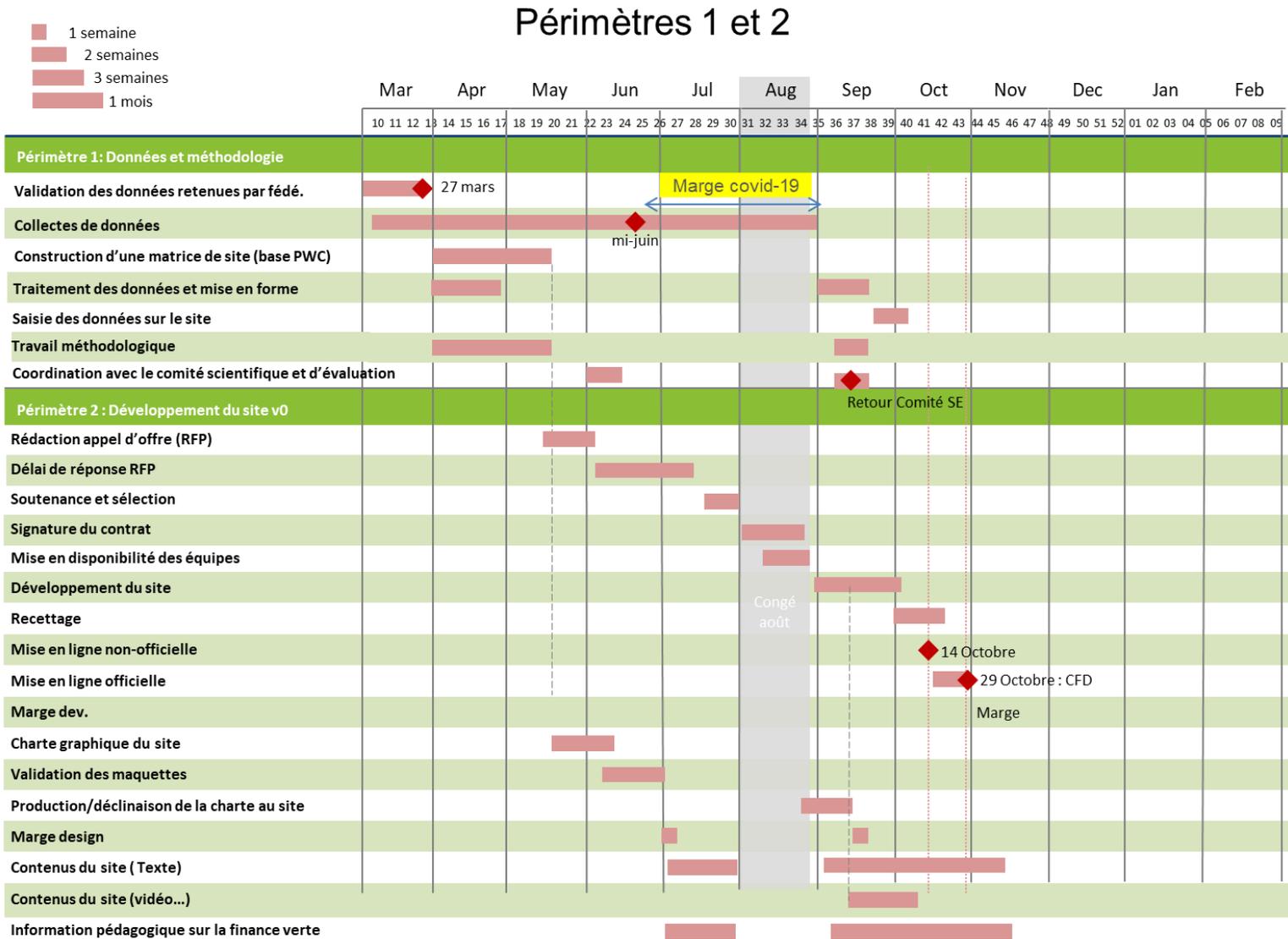
- un site internet qui affiche les données de manière dynamique ;
- un rapport annuel à fournir dans le cadre du projet Finance ClimAct et réalisé à ce titre par Finance for Tomorrow, avec la validation du Comité de pilotage de l'Observatoire.

4. Planning

4.1 Macro planning du projet 2020-2023



4.2 Micro planning Lancement v0 en Octobre 2020



Périmètres 3 et 4

